



ELECTION PRÉSIDENTIELLE - 23 AVRIL ET 7 MAI 2017

AVANTON DU PEUPLE



144

PRÉSIDENTIELS

Marine 2017



Engagements présidentiels Marine 2017



**Remettre la France en ordre, en cinq ans.
C'est l'engagement que je prends.**

Mon projet contient 144 grandes mesures qui vous seront détaillées tout au long de la campagne. J'ai voulu, par cette démarche, vous permettre de contrôler mon action à la tête de l'État au cours du quinquennat. Sans ce contrôle, il n'existe pas de démocratie saine.

L'objectif de ce projet est d'abord de rendre sa liberté à la France et la parole au peuple. Car c'est en votre nom, et pour votre seul bénéfice, que toute politique nationale doit être menée.



Je veux aussi rendre leur argent aux Français, parce que depuis de trop nombreuses années, notre politique sociale et fiscale appauvrit les classes moyennes et populaires, alors qu'elle enrichit les multinationales et dilapide l'argent public via une immigration totalement incontrôlée.

Mon projet, vous pourrez le constater, consiste en une véritable révolution de la proximité. Proximité démocratique : je veux que les décisions soient prises au plus près des citoyens et directement contrôlées par eux. Proximité économique : il s'agit de réaménager notre territoire, d'y trouver des services publics partout, de relocaliser nos entreprises et donc nos emplois. Plus aucun Français, plus aucun bout de France, y compris l'Outre-mer pour lequel j'ai déjà présenté mon projet complet, ne doit être oublié.

Vous en êtes conscients, cette élection présidentielle mettra face à face deux visions. Le choix « mondialiste » d'un côté, représenté par tous mes concurrents, qui cherche à détruire nos grands équilibres économiques et sociaux, qui veut l'abolition de toutes les frontières, économiques et physiques, et qui veut toujours plus d'immigration et moins de cohésion entre les Français. Le choix patriote de l'autre, que j'incarne dans cette élection, qui met la défense de la nation et du peuple au cœur de toute décision publique et qui par-dessus tout veut la protection de notre identité nationale, notre indépendance, l'unité des Français, la justice sociale et la prospérité de tous.

**Ce choix entre deux grandes visions, il sera le vôtre,
ce sera un choix de civilisation. Et il engagera aussi l'avenir de nos enfants.**

| - *UNE FRANCE LIBRE*

RENDRE À LA FRANCE SA SOUVERAINETÉ NATIONALE. VERS UNE EUROPE DES NATIONS INDÉPENDANTES, AU SERVICE DES PEUPLES

- 1** Retrouver notre liberté et la maîtrise de notre destin en restituant au peuple français sa souveraineté (monétaire, législative, territoriale, économique). Pour cela, une négociation sera engagée avec nos partenaires européens suivie d'un référendum sur notre appartenance à l'Union européenne. L'objectif est de parvenir à un projet européen respectueux de l'indépendance de la France, des souverainetés nationales et qui serve les intérêts des peuples.

RÉFORMES INSTITUTIONNELLES: RENDRE LA PAROLE AU PEUPLE ET ÉTABLIR UNE DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

- 2** Organiser un référendum en vue de réviser la Constitution et conditionner toute révision future de la Constitution à un référendum. Élargir le champ d'application de l'article 11 de la Constitution.
- 3** Permettre la représentation de tous les Français par le scrutin proportionnel à toutes les élections. À l'Assemblée nationale, la proportionnelle sera intégrale avec une prime majoritaire de 30 % des sièges pour la liste arrivée en tête et un seuil de 5 % des suffrages pour obtenir des élus.
- 4** Abaisser le nombre de députés à 300 (contre 577 aujourd'hui) et le nombre de sénateurs à 200 (contre 348 aujourd'hui).
- 5** Créer un véritable référendum d'initiative populaire, sur proposition d'au moins 500 000 électeurs.
- 6** Conserver trois niveaux d'administration (au lieu de six actuellement) : communes, départements et État. Cette réforme sera un gage de :
 - **simplification** (suppression des doublons et répartition claire des compétences) ;
 - **proximité** (en donnant plus de poids à des élus que les Français connaissent, comme les maires) ;
 - **économies** (notamment sur les indemnités d'élus et les frais de fonctionnement). Elle permettra rapidement une baisse des impôts locaux.

Revaloriser en conséquence le rôle et le statut des maires des petites et moyennes communes.



REFAIRE DE LA FRANCE UN PAYS DE LIBERTÉS

- 7 Garantir la liberté d'expression et les libertés numériques** par leur inscription dans les libertés fondamentales protégées par la Constitution, tout en renforçant la lutte contre le cyber-djihadisme et la pédo-criminalité. En parallèle, simplifier pour ceux qui en sont victimes les procédures visant à faire reconnaître la diffamation ou l'injure.
- 8 Créer une charte à valeur constitutionnelle qui inclura la protection des données personnelles** des Français, notamment par une obligation de stockage de ces données sur des serveurs localisés en France.
- 9 Défendre les droits des femmes**: lutter contre l'islamisme qui fait reculer leurs libertés fondamentales ; mettre en place un plan national pour l'égalité salariale femme/homme et lutter contre la précarité professionnelle et sociale.
- 10 Assurer le respect de la liberté d'association** dans les seules limites exigées par l'ordre public et soutenir les petites structures associatives culturelles, sportives, humanitaires, sociales, éducatives, etc., qui animent la vie de nos territoires. Instaurer une véritable liberté syndicale par la suppression du monopole de représentativité et moraliser la vie syndicale par un contrôle public du financement des syndicats.
- 11 Garantir la liberté de scolariser ses enfants selon ses choix**, tout en contrôlant plus strictement la compatibilité avec les valeurs de la République des enseignements dispensés dans les établissements privés hors-contrat.



|| - *UNE FRANCE SÛRE*

RÉTABLIR L'ORDRE RÉPUBLICAIN ET L'ÉTAT DE DROIT PARTOUT ET POUR TOUS

- 12 **Rétablir la sécurité en veillant à la protection des libertés individuelles.**
- 13 **Réarmer massivement les forces de l'ordre:** en personnels (plan de recrutement de 15 000 policiers et gendarmes), en matériels (modernisation des équipements, des commissariats et des casernes, adaptation des armements aux nouvelles menaces), mais aussi moralement et juridiquement (notamment par la présomption de légitime défense). Garantir le statut militaire des gendarmes.
- 14 **Recentrer la police et la gendarmerie sur leur mission de sécurité** publique en les libérant des tâches indues et administratives.
- 15 **Mettre en place un plan de désarmement des banlieues concernées et de reprise en main par l'État des zones de non-droit.** Cibler les 5 000 chefs de bandes délinquantes et criminelles identifiées par le ministère de l'Intérieur. Afin d'empêcher leur reconstitution, instaurer en complément de la peine pénale l'injonction civile d'éloignement.
- 16 **Rétablir des services de renseignement de terrain** pour lutter contre les trafics criminels.

UNE RÉPONSE PÉNALE FERME ET RAPIDE

- 17 **Appliquer la tolérance zéro et en finir avec le laxisme judiciaire** par l'abrogation des lois pénales laxistes (comme la loi Taubira), le rétablissement des peines planchers et la suppression des remises de peine automatiques.
- 18 **Lutter contre la délinquance des mineurs en responsabilisant les parents** par la suppression du versement des aides sociales aux parents de mineurs récidivistes en cas de carence éducative manifeste.
- 19 **Instaurer une peine de prison de perpétuité réelle incompressible** pour les crimes les plus graves.
- 20 **Créer 40 000 places supplémentaires de prison** en 5 ans.
- 21 **Rétablir l'expulsion automatique des criminels et des délinquants étrangers.** Mettre en place des accords bilatéraux permettant que les étrangers condamnés purgent leur peine dans leur pays d'origine.



- 22 **Rattacher l'administration pénitentiaire au ministère de l'Intérieur** et renforcer le renseignement pénitentiaire.
- 23 **Augmenter le nombre de postes de magistrats**, notamment par un recrutement au tour extérieur. **Afin de rompre avec la culture du laxisme, supprimer l'École Nationale de la Magistrature** et créer une filière de formation commune aux carrières judiciaires (avec des écoles d'application).

RETROUVER DES FRONTIÈRES QUI PROTÈGENT ET EN FINIR AVEC L'IMMIGRATION INCONTRÔLÉE

- 24 **Rétablir les frontières nationales et sortir de l'espace Schengen** (un dispositif particulier pour les travailleurs frontaliers sera mis en place pour leur faciliter le passage de la frontière). **Reconstituer les effectifs supprimés dans les douanes** par le recrutement de 6 000 agents durant le quinquennat.
- 25 **Rendre impossible la régularisation ou la naturalisation des étrangers en situation illégale.** Simplifier et automatiser leur expulsion.
- 26 **Réduire l'immigration légale à un solde annuel de 10000.** Mettre fin à l'automaticité du regroupement et du rapprochement familial ainsi qu'à l'acquisition automatique de la nationalité française par mariage. Supprimer les pompes aspirantes de l'immigration.
- 27 **Supprimer le droit du sol:** l'acquisition de la nationalité française sera possible uniquement par la filiation ou la naturalisation dont les conditions seront par ailleurs plus exigeantes. Supprimer la double nationalité extra-européenne.
- 28 **Revenir à l'esprit initial du droit d'asile** qui ne pourra par ailleurs être accordé qu'à la suite de demandes déposées dans les ambassades et consulats français dans les pays d'origine ou les pays limitrophes.

ÉRADIQUER LE TERRORISME ET BRISER LES RÉSEAUX FONDAMENTALISTES ISLAMISTES

- 29 **Interdire et dissoudre les organismes de toute nature liés aux fondamentalistes islamistes.** Expulser tous les étrangers en lien avec le fondamentalisme islamiste (notamment les fichés S).
- 30 **Fermer toutes les mosquées extrémistes recensées** par le ministère de l'Intérieur et interdire le financement étranger des lieux de culte et de leur personnel. **Interdire tout financement public (État, collectivités territoriales...) des lieux de culte et des activités culturelles.**
- 31 **Lutter contre les filières djihadistes: déchéance de la nationalité française, expulsion et interdiction du territoire pour tout binational lié à une filière djihadiste.** Appliquer l'article 411-4 du Code pénal sur l'intelligence avec l'ennemi et placer en détention préventive tout individu de nationalité française en lien avec une organisation étrangère suscitant des actes d'hostilité ou d'agression contre la France et les Français. Établir la liste de ces organisations.
- 32 **Rétablir l'indignité nationale** pour les individus coupables de crimes et délits liés au terrorisme islamiste.
- 33 **Renforcer les moyens humains et techniques des services de renseignement intérieurs et extérieurs** et créer une agence unique de lutte antiterroriste rattachée directement au Premier ministre, chargée de l'analyse de la menace et de la coordination opérationnelle.



||| - *UNE FRANCE PROSPÈRE*

UN NOUVEAU MODÈLE PATRIOTE EN FAVEUR DE L'EMPLOI

- 34 **Mettre en place un plan de ré-industrialisation** dans le cadre d'une coopération associant l'industrie et l'État-stratège pour privilégier l'économie réelle face à la finance spéculative.
- 35 **Soutenir les entreprises françaises face à la concurrence internationale déloyale par la mise en place d'un protectionnisme intelligent et le rétablissement d'une monnaie nationale** adaptée à notre économie, levier de notre compétitivité.
- 36 **Afin d'assurer la protection des consommateurs et la concurrence loyale, interdire l'importation et la vente de produits provenant de l'étranger qui ne respectent pas les normes imposées aux producteurs français.** Parallèlement, soutenir le « Fabriqué en France » par un étiquetage obligatoire, clair et loyal sur l'origine des produits et denrées commercialisés en France.
- 37 **Instaurer un vrai patriotisme économique en se libérant des contraintes européennes et en réservant la commande publique aux entreprises françaises** si l'écart de prix est raisonnable. Réserver une partie de la commande publique aux PME.
- 38 **Supprimer sur notre territoire la directive « détachement des travailleurs »** qui y crée une concurrence déloyale inadmissible. **Mettre en place une taxe additionnelle sur l'embauche de salariés étrangers** afin d'assurer effectivement la priorité nationale à l'emploi des Français.
- 39 **Assurer la protection des secteurs stratégiques et porteurs** par un contrôle des investissements étrangers qui portent atteinte aux intérêts nationaux grâce à une Autorité de Sûreté Économique. Créer sous la tutelle de la Caisse des Dépôts et Consignations un fonds souverain avec la double mission de protéger les entreprises des fonds vautour ou des OPA hostiles et de prendre des participations dans des secteurs porteurs.
- 40 **Créer un secrétariat d'État dédié aux mutations économiques** rattaché au ministère des Finances afin d'anticiper les évolutions des formes de travail liées aux nouvelles technologies (ubérisation, robotisation, économie du partage...). En coopération avec les secteurs concernés, établir une nouvelle régulation pour préserver une concurrence loyale.
- 41 **Fixer l'innovation en France** en empêchant en cas de subvention publique que la société soit cédée à une société étrangère pendant dix ans. **Promouvoir les secteurs stratégiques de la recherche et de l'innovation**, en augmentant la déductibilité fiscale des dons. **Augmenter de 30 % le budget public de la recherche** (pour le porter à 1 % du PIB).

- 42 **Créer un grand ministère de l'Outre-mer et de la Mer afin de valoriser la dimension maritime de la France** et développer un vaste plan stratégique d'investissement autour de l'économie de l'or bleu.
- 43 **Remettre de l'ordre dans nos finances publiques** par la fin des mauvaises dépenses publiques (notamment celles liées à l'immigration et à l'Union européenne) et par la lutte contre la fraude sociale et fiscale. Sortir de la dépendance aux marchés financiers en autorisant à nouveau le financement direct du Trésor par la Banque de France.

SOUTENIR LES ENTREPRISES EN PRIVILÉGIANT L'ÉCONOMIE RÉELLE

- 44 **Alléger la complexité administrative et fiscale pesant sur les TPE-PME** : guichet unique dédié (social, fiscal et administratif), généralisation du « titre emploi service entreprise » aux TPE, remplacement du compte pénibilité, inapplicable dans sa forme actuelle, par un nouveau dispositif reposant sur une évaluation personnalisée grâce à une médecine du travail qui sera reconstituée. La pénibilité constatée sera compensée par une majoration des annuités de retraite.
- 45 **Pour favoriser l'embauche**, réduire le nombre des obligations administratives liées au seuil social de 50 salariés et fusionner les institutions représentatives du personnel entre 50 et 300 salariés (hors représentation syndicale) en une structure unique conservant les mêmes compétences.
- 46 **Abaisser les charges sociales des TPE-PME de façon lisible et significative** en fusionnant l'ensemble des dispositifs d'allègement des charges sociales de manière dégressive (le CICE sera transformé en allègement de charges et entrera dans le dispositif). Cet allègement de charges sera conditionné au maintien de l'emploi.
- 47 **Maintenir le dispositif à taux réduit à 15 % de l'impôt sur les sociétés pour les TPE-PME et créer un taux intermédiaire à 24 % (au lieu de 33 %) pour les PME.** Fluidifier la transmission d'entreprises en accordant l'exonération totale des plus-values de cession des actions et parts sociales des PME-PMI au bout de sept ans.
- 48 **Imposer à l'État et aux collectivités territoriales le respect des délais de paiement** en appliquant des pénalités réellement impératives et automatiques.
- 49 **Libérer l'accès au crédit pour les petites et très petites entreprises** grâce à des taux préférentiels sous la supervision de la Banque de France afin de remettre la finance au service de l'économie réelle.
- 50 **Diviser par deux le taux d'intérêt maximum (taux d'usure) pour les emprunts et les découverts bancaires (agios)** pour les entreprises et les ménages.
- 51 **Faire de la France une terre d'innovation** : recentrer le Crédit Impôt Recherche vers les PME et les startups, diriger une part de l'assurance-vie (2 %) vers le capital-risque et les startups et inciter les grands groupes à créer leur propre fonds d'investissement dans les entreprises innovantes.



GARANTIR LA PROTECTION SOCIALE

- 52 **Fixer l'âge légal de la retraite à 60 ans avec 40 annuités de cotisations pour percevoir une retraite pleine.**
- 53 **Retirer la loi Travail** (dite loi El Khomri).
- 54 **Rehausser progressivement le plafond du quotient familial, rétablir la demi-part des veuves et veufs** et la défiscalisation de la majoration des pensions de retraite pour les parents de famille nombreuse.
- 55 **Mettre en œuvre une vraie politique nataliste** réservée aux familles françaises, en rétablissant l'universalité des allocations familiales et en maintenant leur indexation sur le coût de la vie. Rétablir la libre répartition du congé parental entre les deux parents.
- 56 **Renforcer la solidarité intergénérationnelle** en permettant à chaque parent de transmettre sans taxation 100 000 euros à chaque enfant tous les cinq ans (au lieu de quinze ans actuellement) et en augmentant le plafond des donations sans taxation aux petits-enfants à 50 000 euros, également tous les cinq ans.
- 57 **Créer un bouclier social pour les indépendants** en leur proposant le choix de s'affilier au régime général ou de conserver la spécificité de leur régime après une **refonte totale du RSI** qui fonctionnera sur la base de l'auto-déclaration trimestrielle des revenus.

AGIR POUR LE POUVOIR D'ACHAT

- 58 **Revaloriser le minimum vieillesse (ASPA) partout en France**, y compris Outre-mer, et le conditionner à la nationalité française ou à vingt ans de résidence en France, ce qui permettra également d'augmenter les très petites retraites.
- 59 **Instaurer une Prime de Pouvoir d'Achat (PPA) à destination des bas revenus et des petites retraites** (pour les revenus jusqu'à 1 500 euros par mois), financée par une Contribution Sociale sur les Importations de 3 %.
- 60 **Baisser immédiatement de 5 % les tarifs réglementés du gaz et de l'électricité.**
- 61 **Sécuriser les dépôts et l'épargne des Français** en abrogeant la directive européenne sur l'Union bancaire et la disposition de la loi Sapin II qui prévoient la ponction ou le gel de l'épargne bancaire et des contrats d'assurance-vie en cas de menace de crise bancaire. Maintenir la liberté et la pluralité des moyens de paiement.
- 62 **Aggraver les sanctions contre les dirigeants d'entreprise coupables d'ententes ou d'agissements frauduleux qui ponctionnent une partie du pouvoir d'achat des consommateurs.** Geler les autorisations accordées aux grandes surfaces et aux entrepôts de vente par correspondance dans l'attente d'un audit global des surfaces de vente de la grande distribution.





- 63** **Maintenir la durée légale hebdomadaire du travail à 35 heures.** Autoriser la négociation sur l'allongement du temps de travail exclusivement au niveau des branches professionnelles et à la condition d'une compensation salariale intégrale (37 heures payées 37 ou 39 heures payées 39).

- 64** **Défiscaliser les heures supplémentaires** et maintenir leur majoration.



N - *UNE FRANCE JUSTE*

PROTÉGEONS À 100 % LA SANTÉ DES FRANÇAIS

- 65 **Garantir la Sécurité sociale pour tous les Français ainsi que le remboursement de l'ensemble des risques** pris en charge par l'Assurance maladie. Pérenniser son financement en simplifiant l'administration du système, en luttant contre la gabegie financière et en investissant dans les nouveaux outils numériques pour permettre des économies durables.
- 66 **Relever le numerus clausus d'accès aux études de santé** pour éviter le recours massif aux médecins étrangers et permettre le remplacement des nombreux départs à la retraite prévus. Favoriser la coopération entre professionnels de santé, en reconnaissant les compétences spécifiques de chacun.
- 67 **Lutter contre les déserts médicaux en instaurant un stage d'internat dans les zones concernées**, en permettant aux médecins retraités d'y exercer avec des déductions de charges et en y développant les maisons de santé.
- 68 **Maintenir au maximum les hôpitaux de proximité et augmenter les effectifs de la fonction publique hospitalière.**
- 69 **Créer un cinquième risque de Sécurité sociale consacré à la dépendance** afin de permettre à chaque Français de se soigner et de vivre dans la dignité.
- 70 **Soutenir les startups françaises** pour moderniser le système de santé.
- 71 **Réaliser des économies en supprimant l'Aide Médicale d'État réservée aux clandestins, en luttant contre la fraude** (création d'une carte Vitale biométrique fusionnée avec le titre d'identité), **en baissant le prix des médicaments coûteux** (via l'augmentation de la proportion de génériques), **en développant la vente à l'unité des médicaments remboursables** (en imposant aux laboratoires l'adaptation de leurs chaînes de production).
- 72 **Protéger la complémentarité du double système de santé public et libéral.** Protéger le maillage territorial des acteurs indépendants de la santé (pharmacies, laboratoires d'analyses...).
- 73 **Réorganiser et clarifier le rôle et les obligations des agences de sécurité sanitaire et alimentaire et assurer leur indépendance.**



RENDRE LA FISCALITÉ PLUS JUSTE

- 74 **Assurer une juste contribution fiscale, en refusant toute hausse de la TVA et de la CSG et en maintenant l'ISF.**
- 75 **Baisser de 10 % l'impôt sur le revenu sur les trois premières tranches.**
- 76 **Opérer une simplification fiscale** en supprimant les impôts à très faible rendement.
- 77 **Supprimer le prélèvement à la source** afin de protéger la vie privée des Français et d'éviter une complexité administrative supplémentaire pour les entreprises.
- 78 **Lutter efficacement contre l'évasion fiscale** pour préserver notre modèle social en s'attaquant aux paradis fiscaux et en créant une taxe sur l'activité réalisée en France par les grands groupes et les profits qui auraient été détournés. Continuer la coopération fiscale internationale dans ce but.
- 79 **Priver d'accès aux marchés publics les multinationales qui pratiquent l'évitement fiscal** et refusent de régulariser leur situation.
- 80 **Dénoncer les conventions fiscales avec les pays du Golfe qui accordent des privilèges indus**, qui facilitent la prise de contrôle de l'économie française par les pétrodollars et qui sont contraires à l'intérêt national.

PERMETTRE À CHACUN DE TROUVER SA PLACE

- 81 **Revaloriser le travail manuel** par l'établissement de filières professionnelles d'excellence (suppression progressive du collège unique, autorisation de l'apprentissage à partir de 14 ans). Développer des lycées professionnels ou technologiques de la seconde chance sur tout le territoire pour les élèves sortis du système scolaire sans diplôme.
- 82 **Créer un dispositif « premier emploi »** qui exonère totalement de charges la première embauche d'un jeune de moins de 21 ans par une entreprise et ce pour un délai maximum de deux ans.
- 83 **Pour une vraie justice sociale**, transférer aux établissements supérieurs d'enseignement général et professionnel la charge de trouver une offre de stage à chaque étudiant.
- 84 **Étendre à la métropole le Service Militaire Adapté** sur le modèle de celui en vigueur en Outre-mer.
- 85 **Élargir et généraliser le troisième concours de la fonction publique et le réserver aux plus de 45 ans** ayant au moins huit ans d'expérience dans le privé.
- 86 **Dégeler et revaloriser le point d'indice pour les fonctionnaires. Préserver le statut de la fonction publique.** Dans un souci d'égalité, établir à deux jours le délai de carence dans le public et le privé pour le paiement des indemnités journalières d'assurance maladie.





- 87** **Face aux pressions d'autorités supranationales, maintenir l'interdiction de la GPA** et réserver la PMA comme réponse médicale aux problèmes de stérilité. Créer une union civile (PACS amélioré) qui viendra remplacer les dispositions de la loi Taubira, sans effet rétroactif.
- 88** **Revaloriser l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)**, donner plus de moyens aux Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) et développer une prise en charge digne de l'autisme et des troubles du spectre autistique. La puissance publique se doit d'apporter une aide accrue aux personnes en situation de handicap, ainsi qu'à leur famille.
- 89** **Faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap**, renforcer la lutte contre toutes les discriminations liées aux handicaps et à la santé et étendre le droit à l'oubli aux majeurs en rémission d'affection de longue durée, avec un délai maximal de 5 ans. Imposer un standard d'accessibilité pour les malvoyants et les malentendants.
- 90** **Lancer un audit complet sur les structures d'accueil et de prise en charge des enfants** afin de mettre un terme aux dérives constatées au sein de certaines d'entre elles. Réorganiser et améliorer les politiques d'aide sociale à l'enfance.

